AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

TITRE D'HABILITATION ÉLECTRIQUE

En application de la norme NFC 18-510/A1

LST LEBOULANGER SÉCURITÉ PROTECTION INCENDIE

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Nom : GOEUSSE
Prénom : MAXIME
Fonction : TECHNICIEN
Employeur : LST LEBOULANGER
Affectation : LST LEBOULANGER SÉCURITÉ

Signature du titulaire :

Validité du titre : 28/04/2026

Personnel	Symbole d'habilitation et attribut	CHAMP D'APPLICATION		
		Domaines de tension ou tensions concernées	Ouvrages ou installations concernées	Indications supplémentaires
TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant				
Chargé de chantier	HOV	HT	POSTE HT	Pour la vérification des extincteurs dans les postes HT
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention BT	BR	TBT - BT	Local TGBT Tableau et armoire électrique	Pour changer les BAES Pour ajouter un disjoncteur si nouvel équipement (hors tension) Pour remplacer les batteries
Chargé de consignation				
Chargé d'opérations spécifiques				
Habilité spécial				
Document supplémentaire :	Oui ☐ Non ☐	.....		
L'employeur / Son représentant : Nom-Prénom : LEBOULANGER François Fonction : Président		Date et signature : 28/04/2023		CK Prévention

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. GOEUSSE Maxime**

Signature du titulaire

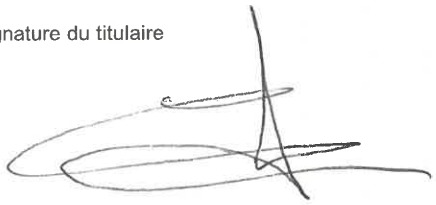

Formation et évaluation :
FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 15/12/2023 par :
LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au 14/12/2028

Signature et Cachet de l'employeur

PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. 03 28 41 41 26 - Fax 03 28 41 41 092
secretariat@lst-formation.fr
340 173 350 00042 - APE Dunkerque

atteste que le titulaire connait les lieux et les instructions à respecter sur le chantier

Signature du Médecin du Travail

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le site :
http://www.ameli.fr

Flashez ce QRCode pour vérifier la validité de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. GOEUSSE Maxime**

CACES ® numéro(s):
2023.12.486.0A.146236
2023.12.486.0B.146237

Délivré par :
FMD FORMATION
5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Inscrit dans la base INRS sous le N° : **FR065129-2**

FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ® est protégée par un dépôt à l'INPI sous le numéro 03.3237295

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

LEBOULANGER LST FORMATIONS
Mme MAROTINE Priscilla
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que **M. Maxime GOEUSSE**

A suivi une formation : **R486-A P.E.M.P + complément de formation E.P.I adapté aux P.E.M.P (CACES ® Cat : A - B)**

Catégories : **R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE**
R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : **le 15 décembre 2023**

Durée : **7.00 Heures - (1.00 J.)**

Fait à COURRIERES, le 19 décembre 2023

Mélanie DUPLOUY
La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :
M. GOEUSSE Maxime

Date de naissance :
02 juin 1991

Signataire :



AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)
Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT - Type		Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	15/12/2023 14/12/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	15/12/2023 14/12/2028
C	Hors production			



Titulaire : (en toutes lettres)
M. GOEUSSE Maxime

Date de naissance :
02 juin 1991

Signataire : (en toutes lettres)
Mélanie DUPLOUY
La Présidente

CACES ® R.486 Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2023.12.486.0A.146236 Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	15/12/2023 14/12/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	2023.12.486.0B.146237 Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	15/12/2023 14/12/2028
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.